

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
COMMUNE D'YVRE L'ÉVÊQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-cinq, le 08 décembre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE, légalement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Présidente.

ETAIENT PRESENTS : Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Delphine FOUQUET, Sylvie LAUTRU, Chantal GOUPIL, Emma PAUMIER, Michelle BARON, Annie LANCELOT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Philippine DANGRÉAUX, Louis MASSARD, Muguette LARUPE, Dominique BARRET qui donne pouvoir à Michelle BARON, Isabelle TOUCHARD.

Secrétaire de séance : Delphine FOUQUET

**25-028 - OBJET : Actualisation des données surfaciques de la forêt communale
bénéficiant du régime forestier**

Rapporteur : Nadine JOLU

L'application du régime forestier de la forêt située au Clos des Yvonniers (parcelle ZL78) date du 30 janvier 1946.

L'Office National des forêts, compte-tenu des mises à jour cadastrales intervenues depuis cette date, souhaite actualiser et rectifier les surfaces des parcelles qui relèvent actuellement du régime forestier et sont propriétés du CCAS d'Yvré-l'Évêque,

Ainsi Madame la Présidente propose au conseil d'administration de demander la mise à jour des données surfaciques des parcelles de la forêt communale de Yvré-l'Évêque inscrites au régime forestier.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité des membres présents, demande l'actualisation des données surfaciques des parcelles de la forêt communale de Yvré-l'Évêque relevant du régime forestier pour une surface totale de 1,24 hectare.

N ° Délibération : CCAS DEL 25 028

Tableau récapitulatif des parcelles relevant du régime forestier :

propriétaire	commune	lieu-dit	section	numéro	surface (en ha)
CCAS	Yvré-l'Evêque	LE CLOS DES YVONNIERES	ZL	78	1,24
TOTAL forêt communale de Yvré-l'Evêque					1,24

Après actualisation des données surfaciques des parcelles ci-dessus, la surface totale des propriétés communales qui relèveront du régime forestier sur la commune de Yvré-l'Evêque sera de 1,24 hectare conformément au tableau récapitulatif ci-dessus.

Le Conseil d'Administration autorise Madame la présidente à signer tous les documents nécessaires à l'élaboration et l'instruction du dossier d'actualisation du régime forestier de la forêt communale.

VOTE : Les membres du Conseil d'Administration décide d'approuver, à l'unanimité, la proposition.

La Secrétaire de séance
Delphine FOUQUET



La Présidente
Damienne FLEURY

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
72530 YVRÉ L'ÉVÊQUE

Date de convocation : 03 décembre 2025
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 10 - Votant : 11
Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0